



FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF PAR UN TIERS

Prévu à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles

IDENTITÉ (Informations obligatoires à renseigner)

Je soussigné(e)

NOM :

Prénom :

Agissant en qualité de (Cocher la case correspondant à votre situation) :

- Représentant légal
- Service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile
- Médecin traitant
- Autre (préciser) :

Sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres, de

NOM :

Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

Téléphone :

- En qualité de personne âgée de 65 ans ou plus
- En qualité de personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- En qualité de personne handicapée

SITUATION DE LA PERSONNE A INSCRIRE SUR LE REGISTRE (Informations facultatives)

M. Mme **bénéficie de l'intervention**

d'un service d'aide à domicile

Intitulé du service :

Adresse :

Téléphone :

d'un autre type de service à domicile :

Intitulé du service :

Adresse :

Téléphone :

d'un service de soins infirmiers à domicile

Intitulé du service :

Adresse :

Téléphone :

Je déclare ne bénéficier d'aucun service à domicile.

PERSONNE A Contacter (Informations facultatives à renseigner)

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

NOM :

Prénom :

Lien (*parent, ami, voisin*).....

Adresse :

Téléphone :

DECLARATION SUR L'HONNEUR (Informations obligatoires à renseigner)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Fait à

, le

Signature :

Protection des données personnelles

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Plouzané. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du CCAS, les services intervenant dans la prévention des risques et la gestion de situation de crise de Plouzané, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à l'article 121-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les données recueillies « sont conservées jusqu'au décès de la personne en cause ou jusqu'à sa demande de radiation du registre nominatif ».

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier au CCAS, Place de République – 29 280 Plouzané ou par courriel à : service.ccas@plouzane.fr.

Pour exercer vos droits ou solliciter de plus amples informations concernant ce traitement, merci d'adresser votre demande au Délégué à la protection des données, à l'adresse : protection.donnees@cdg29.bzh. Nous vous recommandons de joindre la copie d'une pièce d'identité. Enfin, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) ».